

## APPEL D'OFFRES

L'UNESCO lance un appel d'offres pour la réalisation des activités décrites dans l'annexe A.

Afin de répondre à cet appel, veuillez consulter l'annexe A. La proposition doit comprendre :

- CV du personnel affecté au projet (voir section 4 de l'annexe A).
- Un aperçu détaillant le degré auquel la capacité de recherche et les connaissances du pays seront exploitées.
- Une description de la manière dont les parties prenantes concernées seront engagées tout au long du processus afin que les priorités de politique éducative soient correctement pris en compte.
- Le calendrier proposé, aligné sur le processus de recherche national de 10 à 12 semaines.
- Une description des expériences antérieures de recherche en éducation en Afrique et en Mauritanie, en particulier. Si la proposition est soumise par plus d'une organisation, fournir un bref aperçu des antécédents de chaque organisation en fonction de son rôle proposé.
- Une proposition financière : le montant à facturer pour l'ensemble du travail.

Si l'une des informations requises ci-dessus est manquante, votre candidature sera considérée comme incomplète et rejetée. Votre proposition et les pièces justificatives doivent être en anglais ou en français.

L'UNESCO accorde une grande importance à la réalisation des objectifs du projet, tels que décrits dans les termes de référence. En conséquence, lors de l'évaluation des propositions, l'attention portera d'abord et avant tout sur les éléments techniques. Parmi les propositions jugées appropriées par rapport aux critères énoncés dans les termes de référence, l'UNESCO sélectionnera la ou les propositions qui offrent le meilleur rapport qualité-prix.

Votre proposition doit être soumise par e-mail au plus tard à la fermeture des bureaux (18h00, heure d'Europe centrale) le 24 août 2022. Les propositions par e-mail ne doivent pas dépasser 5MB.

Le courrier électronique doit être adressé à [j.kiyenje@unesco.org](mailto:j.kiyenje@unesco.org). Il est de la responsabilité du demandeur de s'assurer que sa proposition est reçue avant la date limite.

Merci de l'intérêt que vous portez à ce projet de l'UNESCO, nous nous réjouissons de recevoir votre proposition.

Rapport mondial de suivi sur l'éducation

## Annexe A

### 1. Contexte

Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM) est un rapport annuel éditorial indépendant, faisant autorité et fondé sur les évidences et résultats de recherche. Le Rapport est hébergé et publié par l'UNESCO. Il a pour mandat, établi dans la Déclaration d'Incheon du Forum mondial sur l'éducation en mai 2015, de suivre les progrès (i) en éducation dans les Objectifs de développement durable (ODD) et (ii) de la mise en œuvre des stratégies nationales et internationales pour atteindre le quatrième objectif de développement durable (ODD) sur l'éducation (ODD 4). Le rapport est financé par un groupe de donateurs composé de gouvernements, d'agences multilatérales et de fondations, et il est un outil de plaidoyer indispensable pour soutenir la réalisation de l'ODD 4.

En réponse aux demandes de son Conseil consultatif pour que ses résultats et ses messages atteignent les décideurs politiques au niveau des pays, le Rapport GEM a introduit une série de rapports régionaux, qui explorent le thème du rapport mondial dans une région particulière par le biais de partenariats. Dans le cas de l'Afrique subsaharienne, le rapport GEM propose une adaptation du concept de rapport régional, la série de rapports « Pleins feux », qui se concentrera sur le thème de l'achèvement de l'éducation de base universelle et de l'acquisition des compétences d'apprentissage fondamentales.

La série Spotlight est un nouveau partenariat entre le Rapport GEM et l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA). La série effectuera une nouvelle analyse de la situation actuelle et des mesures prises en vue de l'achèvement universel de l'éducation de base et de l'apprentissage de base en Afrique pour s'assurer que cette question figure en tête des priorités des décideurs politiques nationaux et continentaux. Au cours des trois prochaines années, la série « Pleins feux » couvrira une douzaine de pays par an : parmi ceux-ci, quatre pays cibles (un par région : Ouest, Centre, Sud et Est) seront couverts en profondeur, tandis que huit pays (deux par région) offriront des informations supplémentaires.

La série servira d'outil d'apprentissage par les pairs et de responsabilisation pour aider les gouvernements et leurs partenaires à prendre les bonnes décisions, en mettant l'accent sur l'équité. Il complétera, reliera et ajoutera de la valeur aux analyses et processus d'examen existants à trois niveaux : national (par exemple, analyses du secteur de l'éducation, examens sectoriels conjoints) ; régional (en particulier ceux de l'Union africaine et des communautés économiques régionales) ; et mondial, lié à la coordination mondiale et au financement de l'éducation.

La série « Pleins feux » a deux objectifs :

- Synthétiser, analyser et présenter clairement les connaissances comparatives concernant les défis et les solutions pour parvenir à l'achèvement universel de l'éducation de base et à l'apprentissage fondamental en Afrique comme outils de base pour soutenir les mécanismes régionaux d'apprentissage par les pairs et les mécanismes de responsabilisation nationaux, régionaux et mondiaux.
- Soutenir les coalitions nationales et régionales à utiliser ces connaissances comparatives pour faire évoluer les systèmes, plans, politiques et budgets éducatifs nationaux - mais aussi les mécanismes de soutien internationaux - vers la réalisation de l'achèvement de base universel et de l'apprentissage fondamental en Afrique.

La série « Pleins feux » génèrera trois résultats principaux :

- Une analyse facile à utiliser et fondée sur des données sur les efforts de certains pays pour parvenir à l'achèvement universel de l'éducation de base et aux résultats d'apprentissage de base :
  - quatre rapports pays par an ; et
  - un rapport régional de synthèse mettant l'accent sur les comparaisons entre pays et dans le temps, s'appuyant sur les quatre rapports de pays et huit autres profils pays.
- Un soutien aux coalitions et aux mécanismes de plaidoyer au niveau national pour amener les gouvernements et les partenaires du développement à rendre compte des progrès vers l'achèvement de l'éducation de base universelle et des résultats d'apprentissage de base.

- Un appui aux mécanismes d'apprentissage par les pairs aux niveaux régional et continental pour aider à hiérarchiser les actions visant à atteindre l'achèvement universel de l'éducation de base et les résultats d'apprentissage de base

## 2. Objectif

L'objectif de ce projet est de produire une analyse complète de la situation en Mauritanie en matière d'achèvement primaire universel et d'apprentissage de base. Cela devra se faire par :

- Un examen documentaire de la littérature, des données et des évidences
- Des consultations avec les parties prenantes nationales
- De la recherche de terrain à petite échelle
- La production d'un rapport succinct et accessible sur les progrès vers l'achèvement universel du primaire et les résultats d'apprentissage de base en Mauritanie, comprenant notamment deux exemples de bonnes pratiques.

Le but de ce rapport est de :

- Stimuler un dialogue politique et stratégique mené par les pays avec les parties prenantes et les partenaires de développement qui débouche sur des actions concrètes pour résoudre les problèmes identifiés ; et
- Être une contribution au rapport continental sur l'achèvement de l'éducation de base et l'apprentissage fondamental en Afrique.

Tous les rapports nationaux de la série « Pleins feux » sont basés sur un cadre analytique et une méthodologie communs résumés ci-dessous. Un guide de recherche plus détaillé qui présente les outils et processus proposés pour éclairer le travail au niveau national, sera mis à la disposition de l'organisation sélectionnée.

## 3. Méthodologie et produits livrables

Il est prévu que les activités soient entreprises sur 10 à 12 semaines, débouchant sur les livrables suivants :

1. Production d'une courte note de démarrage détaillant le calendrier et les activités.
2. Révision des outils et protocoles communs.
3. Une **cartographie des parties prenantes** à travers la réalisation d'un outil de cartographie des parties prenantes.
4. Un **rapport** d'analyse de la situation, couvrant l'examen et l'analyse de la littérature, et l'interrogation des données utilisées dans les plans sectoriels, les politiques, les stratégies et les budgets pour déterminer les priorités et les problèmes potentiels.
5. Un dossier bibliographique d'analyse de la situation : une copie des documents de politiques éducatives et des articles utilisés dans l'analyse de la situation doit être fournie.
6. Au moins un **atelier national** pour compléter et valider l'analyse, recevoir des idées, parvenir à un consensus sur les questions prioritaires, tenir des discussions collaboratives pour générer des hypothèses sur les obstacles, et identifier les solutions possibles et les domaines d'intervention à valider et à explorer pendant le travail de terrain.
7. Un **rapport de terrain et un dossier de collecte de données**, y compris des transcriptions qualitatives d'entretiens
8. Une **première ébauche de rapport**, une fois le travail de terrain terminé.
9. Un **atelier de validation**, où les résultats sont présentés aux parties prenantes.
10. Un **rapport final** (en Word et PowerPoint qui l'accompagnent) intégrant les commentaires de l'atelier de validation.

Conformément aux livrables, le tableau ci-dessous décrit le calendrier et les activités :

Phase (Calendrier)	Livrable	Activité/Processus
--------------------	----------	--------------------

<b>Phase 1</b>	<b>Cartographie complète des parties prenantes Revue et analyse de la littérature</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer l'outil d'engagement pour cartographier les parties prenantes.</li> <li>• Passez en revue les principaux textes et caractéristiques du système qui soutient l'apprentissage de base.</li> <li>• Résumer les principaux résultats dans un rapport intermédiaire.</li> </ul>
<b>Phase 2</b>	<b>Atelier des parties prenantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter un rapport provisoire et faciliter des discussions entre les parties prenantes sur les besoins en données et l'orientation finale de la recherche, en sélectionnant les domaines pertinents : vision du gouvernement ; enseignement et apprentissage ; enseignants ; gestion scolaire ; monitoring et suivi scolaire ; engagement communautaire/parental ; et évaluation des apprentissages.</li> </ul>
<b>Phase 3</b>	<b>Adaptation des outils de recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réviser les outils et protocoles, s'il y a lieu, en s'inspirant du guide de recherche.</li> </ul>
<b>Phase 4</b>	<b>Recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprendre des recherches : (i) entretiens avec des parties prenantes sélectionnées ; et (ii) travail de terrain au niveau du district, de l'école et de la classe, couvrant quatre districts : deux avec de bons résultats et deux avec de faibles résultats.</li> </ul>
<b>Phase 5</b>	<b>Atelier de validation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Première ébauche de rapport synthétisant les principaux résultats et conclusions à présenter et à discuter avec le gouvernement et les parties prenantes.</li> </ul>
<b>Phase 6</b>	<b>Finalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport final complet de 15 000 mots maximum.</li> <li>• Donner des conseils sur l'intégration des conclusions et des recommandations de la série Plein feu dans les processus de dialogue et d'examen des politiques.</li> </ul>

L'équipe du rapport GEM :

- Fournit (i) des données et des analyses clés sélectionnées sur l'achèvement et l'apprentissage et (ii) des lignes directrices sur le style et la structure du rapport national pour garantir que le rapport est de bonne qualité, comparatif, accessible, ciblé et attrayant pour les décideurs ; et
- Facilite, en partenariat avec l'ADEA, les premières interactions avec les acteurs nationaux ;
- Soutien l'assurance qualité, notamment en fournissant des outils et des modèles à adapter.

#### 4. Conditions requises

L'équipe de recherche sera composée de 3 à 4 membres. Un/e chef/fe d'équipe aura la responsabilité globale de l'engagement des parties prenantes, de l'animation de l'atelier et du rapport final. Il/elle doit être un/e praticien/ne de l'éducation respecté/e et capable de diriger l'engagement des parties prenantes. Les autres membres de l'équipe soutiendront le processus à différents niveaux et devront posséder de solides compétences en matière d'analyse et de rédaction de rapports, et des expériences considérables de facilitation afin de s'assurer que leurs propres opinions et préjugés personnels n'influencent pas les réponses des parties prenantes. L'équipe doit avoir la capacité d'être des « observateurs impartiaux », et d'écouter et respecter les parties prenantes même s'il y a des désaccords avec les points de vue, les opinions et les actions. De plus, au moins un membre de l'équipe doit maîtriser l'analyse quantitative, la collecte, le stockage et le partage de données.

Les organisations intéressées doivent soumettre une proposition de 3 pages avec les informations suivantes :

- Détails de l'équipe de projet, y compris la position et les qualifications du/de la chef d'équipe et des autres membres de l'équipe.
- Description de la manière dont les capacités de recherche et les connaissances du pays seront exploitées afin d'assurer la pertinence et l'adhésion.
- Description de la manière dont les parties prenantes concernées seront impliquées tout au long du

processus afin que les besoins prioritaires politiques soient correctement pris en compte.

- Ventilation budgétaire. Les attributions de contrats pour des travaux similaires vont de 40 000 USD à 50 000 USD.
- Description de l'expérience antérieure pertinente en matière de recherche axée sur les politiques en Afrique, en particulier en Mauritanie.
- Détails des problèmes éthiques potentiels liés à la recherche proposée et des mesures qui seront prises pour garantir les normes éthiques.

Au niveau des critères de sélection :

- L'organisation devrait avoir :
  - une solide expérience en recherche sur l'éducation, y compris des évaluations pour des organisations bilatérales et / ou multilatérales
  - un bureau ou une opération en cours ou récente en Mauritanie
  - établi des réseaux avec l'administration et les institutions de l'éducation en Mauritanie
- Le/la chef/fe d'équipe doit avoir :
  - au moins 12 ans d'expérience de travail dans le domaine du développement international, de préférence dans les secteurs sociaux, en particulier le secteur de l'éducation, en conseillant le gouvernement
  - une expérience des méthodes de recherche quantitatives et qualitatives
  - la capacité à analyser clairement les informations et à tirer des conclusions objectives
  - une solide compréhension d'une approche systémique en éducation, liant les facteurs institutionnels et de classe
  - une expérience de dialogue avec divers groupes de parties prenantes et d'obtention de commentaires honnêtes
  - de bonnes compétences en communication, la capacité à transmettre clairement des concepts de haut niveau dans un langage simple
- Les autres membres de l'équipe doivent avoir :
  - au moins 8 ans d'expérience dans la conduite de recherches liées aux politiques dans l'éducation et / ou d'autres secteurs sociaux
  - une expérience avec des méthodes de recherche quantitatives ou qualitatives
- Maîtrise du français et de l'anglais